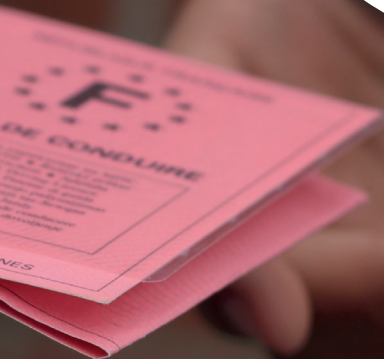


# Bourse au PERMIS



**Bénéficiaires**  
**Modalités d'inscription**

[loos.fr](http://loos.fr)



[/villedeloos](https://www.facebook.com/villedeloos)



[@VilledeLoos](https://twitter.com/VilledeLoos)



VILLE DE  
**LOOS**

# BOURSE AU PERMIS



## LES BÉNÉFICIAIRES ET LES CRITÈRES :

- > Les jeunes de 18/25 ans révolus.
- > Être Loossois depuis plus d'1 an.
- > Titulaire du code (ou en cours).
- > Inscrits dans une auto-école de Loos
- > sous conditions de ressources du jeune ou de la famille :
  - Jeunes autonomes (demandeurs d'emploi et jeunes travailleurs),
  - Jeunes isolés,
  - Jeunes logés dans la famille, étudiants,(Dont le quotient Familial est inférieur à 631 € ou impôt de l'année antérieure)

## UN ENGAGEMENT CITOYEN EN CONTREPARTIE :

Le jeune s'engage en contrepartie à réaliser un travail d'intérêt collectif (70 heures) effectué dans une association loossoise ou un service municipal : Jeunesse et famille, séniors, techniques, espaces verts, piscine, restauration, service des écoles...

## LES CARACTÉRISTIQUES :

- > Montant de l'aide plafonné à 600 € (versée à l'auto-école)
- > Le jeune doit constituer sa demande avec un référent avec qui il sera en contact régulièrement.
- > Une seule aide attribuée par an par jeune.

## INFOS ET INSCRIPTIONS

### Point Information Jeunesse

Centre Jacques Prévert  
90 rue Henri Barbusse, 59120 Loos  
Tél. : 03.20.18.79.31  
[pointinformationjeunesse@ville-loos.fr](mailto:pointinformationjeunesse@ville-loos.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h à 17h45  
Mardi, jeudi et vendredi :  
10h à 12h30 -14h à 17h45  
Mercredi et samedi : 10h à 12h30